Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 022-212202790-20260604-2026_62-DE

**REPUBLIQUE FRANCAISE**
**DEPARTEMENT**
**COTES D'ARMOR**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-CARADEC**

# Séance du 04 juin 2026

L'an deux mil vingt-six et le quatre juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué *(convocations expédiées le 28/05/2026)* s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Laurent NEVO, Maire. *Affichage porte de la Mairie le 28/05/2026*

Présents : MM. NEVO Laurent – VIDCOQ Marc - NOGUES Loïc – LE COUEDIC Karine - LE VERGE Stéphane– BOSCHER Pierre - JONES Dominique - GUILLAUME François - THOME Valérie - GAUTHIER Tanguy - MARTINEZ Lucas - LE CLEZIO Armelle

Absents excusés :
OLLITRAULT Michelle donné procuration à LE VERGE Stéphane
HUDO Claudie a donné procuration à NEVO Laurent
MARTIN Graziella a donné procuration à LE COUEDIC Karine

Secrétaire de séance : Stéphane LE VERGE

## 2026-62

## Objet : Révision des loyers au 01/07/2026

Le Conseil Municipal décide la révision des loyers et des charges pour les logements locatifs communaux.

*Loyers* : sur la base de l'indice de référence des loyers du 4ème trimestre 2025 (145.78), soit une augmentation des loyers de 0.79 %.

*Charges* : augmentation de 2%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité cette révision des loyers et charges locatives, applicables au 01/07/2026.

FAIT ET DELIBERE A ST CARADEC, LES JOURS, MOIS ET AN SUSDITS

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Laurent NEVO